



Union Européenne - Union des Comores

Un partenariat pour le développement



Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de
l'Éducation aux Comores

(PRePEEC)

&

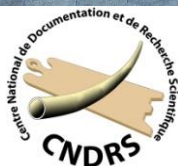
Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique

(CNDRS)

Rapport Général

Colloque international

« **Patrimoine, Education et Développement :**
*Comment faire de l'éducation au patrimoine
un outil pour le développement ?* »



les 27, 28 février et le 1^{er} mars 2018
Moroni, Hôtel Retaj-Le Moroni

I - Contexte :

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PRePEEC, un programme d'activités en collaboration avec le Centre National de Documentation et de la Recherche Scientifique (CNDRS) ont été prévu depuis le DP2 jusqu'au DP3. Cet ensemble d'activités qui visent l'amélioration de la qualité de l'éducation par la promotion de la Recherche en éducation a permis d'organiser :

- ✓ une semaine de promotion de Recherche en éducation à Moroni ;
- ✓ démultiplication de cette même activité à Anjouan (Université des Comores – Patsy) puis à Mohéli (Salle Multifonctionnelle) une année plus tard ;
- ✓ un séminaire sur le patrimoine et l'éducation à l'Hôtel Itsandra Beach ;
- ✓ Un Colloque international sur le Patrimoine, Education et Développement.

Dans l'activité « semaine de promotion de la Recherche en éducation », il y a eu des expositions photo « sur les espaces socioéducatifs comorien » couplée à des conférences débats et une table Ronde sur l'évolution du système éducatif comorien. Cette activité a permis aussi de mettre en place une unité de recherche en éducation et la publication d'un numéro spécial YAMKOBE de l'éducation.

Lors du « Séminaire sur le patrimoine et l'éducation », l'activité a abouti à la production de deux livrets Ulanga et Utamaduni, destinés aux jeunes de 9 – 12 ans pour une « Education à l'environnement » (Ulanga) et une « éducation à la culture » (Utamaduni). Ces livrets vont permettre la création de « classe spéciale éducation à l'environnement et à la culture » que le CNDRS veut mettre en place. A l'issue de cette activité, un autre numéro spécial du YAMKOBE est aussi publié.

Dans le dernier devis programme du Projet PRePEEC, en collaboration avec le CNDRS, un Colloque international de trois jours est organisé à Moroni, avec comme thème : « Patrimoine, Education et Développement ; comment faire de l'Education au patrimoine un outil de développement ? »

Le présent rapport narratif, va décrire les différentes étapes de cette activité : de l'organisation au déroulement en passant en revue les productions issues du colloque.

II - Objectifs :

II. Objectifs

Les objectifs de ce colloque sont notamment de :

1. Faire une analyse des concepts de « patrimoine », d'« éducation » et de « développement » à partir de la littérature scientifique traitant de ces sujets et des contextes multidimensionnels (politique, économique, culturel, etc.) aux plans national et international ;

2. Comprendre les mécanismes par lesquelles des ressources et des dynamiques endogènes et exogènes peuvent permettre de construire des approches pertinentes et efficaces d'éducation au patrimoine pour le développement ;
3. Procéder à des échanges d'expériences nationales et internationales de mise en œuvre d'approches d'éducation au patrimoine ;

III. Résultats Attendus

Il est attendu des échanges qui auront lieu dans le cadre de ce colloque, les principaux résultats suivants :

1. Les paramètres conceptuels, théoriques et méthodologiques pertinents pour comprendre la relation entre le patrimoine, l'éducation et le développement sont mis en reliefs à travers une analyse pluridisciplinaire et contextualisée de ces notions ;
2. Les ressources et les dynamiques endogènes et exogènes en faveur de la relation entre le patrimoine, l'éducation et le développement sont mieux identifiées et mieux comprises ;
3. Des échanges d'expériences relatives à des dispositifs concrets visant à permettre d'établir des relations effectives entre le patrimoine l'éducation et le développement sont réalisés ;
4. Les textes des communications présentées dans le colloque sont publiés dans la Revue Ya Mkobe du CNDRS.

Valeur Ajoutée attendue

Outre ces quatre résultats, on peut raisonnablement viser à faire de ce colloque une occasion pour mettre en place des collaborations durables entre les chercheurs et les praticiens qui ont en partage la problématique de l'éducation au patrimoine et du développement aux niveaux national et international.

IV. Organisations

IV.1 Organisation générale

Deux mois avant le Colloque, une réunion a été organisée au CNDRS entre le Directeur et la Directrice Adjointe du CNDRS respectivement Abdallah Nouroudine et Batouli Said Abdallah d'une part et le Régisseur Bourhani Nourdine et le RAF Mohamed Attoumane Said du PRePEEC pour décider des grandes lignes de la tenue du Colloque, à savoir : le calendrier et la mise en place des Comités d'organisations.

Il a été donc arrêté de tenir le Colloque à partir du 7 février (date qui sera reportée en raison de la tenue des Assises Nationales pour faire le bilan des 42 ans d'indépendance) et la mise en place d'un Comité scientifique qui aura pour mission de valider les communications et interventions, et un Comité d'organisation pour réfléchir et mettre en œuvre les activités liées à l'organisation du Colloque.

Comité scientifique :

1. Abdallah Nouroudine, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)
2. Aboubakari Boina, Université des Comores
3. Ali Abdoulhamid, Université des Comores
4. Assad Mohamed, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)
5. Batouli Saïd Abdallah, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)
6. Daisy Cunha, Universidade Federal de Minas Gerais – UFMG (Brésil)
7. Masséande Allaoui, Université des Comores
8. Yahaya Ibrahim, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)
9. Yves Schwartz, Aix-Marseille Université, France

Comité d'organisation :

1. Abdallah Nouroudine, CNDRS
2. Ahamada Kassim, CNDRS
3. Ahmed Mze Bacar, CNDRS
4. Batouli Saïd Abdallah, CNDRS
5. Charaf Mohamed, CNDRS
6. Hamidi Soulé, CNDRS
7. Mohamed Attoumane, PREPEEC
8. Naguib Abdallah, CNDRS
9. Nourdine Bourhane, PREPEEC
10. Salda Mohamed, CNDRS
11. Tabibou Ali tabibou, CNDRS
12. Yakina Mohamed Djelane, CNDRS
13. Zakaria Mkatibou, CNDRS

IV.2 Axes thématiques

Le thème général du colloque « Patrimoine, Education et développement : Comment faire de l'éducation au patrimoine un outil pour le développement ? » fera l'objet de communications organisée selon des axes thématiques.

Les trois axes suivants sont présentés à titre indicatif :

- Patrimoine, éducation et développement :

- ✓ S'instruire par les concepts et les théories - Education au patrimoine et développement ;
- ✓ Exploiter les opportunités et surmonter les obstacles - Education au patrimoine et développement ;
- ✓ S'instruire des expériences endogènes et exogènes.

Beaucoup des communications qui sont présentées ont pris en compte les dimensions théoriques et pratiques de la relation « patrimoine, éducation et développement » qui relèvent des secteurs dits « formels » et « informels » de la vie sociale.

La notion de **patrimoine** est abordée selon une acception large intégrant le patrimoine naturel (faune, flore, etc.) et le patrimoine culturel (matériel et immatériel) ;

L'éducation est comprise dans un sens étendu comprenant l'éducation familiale, l'éducation académique, l'éducation populaire, l'éducation citoyenne.

Le développement est considéré comme l'ensemble des dynamiques de transformations sociales qui tendent vers l'amélioration des conditions de vie de la population et le perfectionnement de ses moyens d'existence.

IV.3 Publics visés

Suite à un appel à Communication lancé sur les réseaux sociaux et les fiches d'inscription disponibles au CNDRS, plusieurs acteurs nationaux et internationaux ont répondu présent pour prendre part à l'évènement. Le Comité d'organisation, se basant sur des critères professionnels (domaine de profession ou de loisir du candidat) a pu choisir les participants. C'est ainsi que ce colloque a impliqué principalement quatre catégories d'acteurs suivantes :

- ✓ Acteurs du monde de la culture, des arts et du patrimoine
- ✓ Acteurs du système éducatif, de la formation et de la recherche
- ✓ Acteurs du secteur privé
- ✓ Acteurs des organisations de la société civile

IV.4 Profils des intervenants au colloque

Le Comité Scientifique a fixé trois profils d'intervenants au colloque :

- Des chercheurs nationaux - Des chercheurs internationaux - Des praticiens nationaux - Des praticiens internationaux

C'est ainsi que qu'un appel à communication, sur un format bien défini, a été adressé à des chercheurs et à des praticiens concernés par la thématique du colloque dans le cadre de leurs activités professionnelles.

IV.5 Préparatifs du au colloque

Pour préparer le Colloque, le Comité d'organisation s'est réuni à trois reprises et a échangé plusieurs courriels. Cela a permis de :

- ✓ préparer et présenter une Note en Conseil des Ministres qui a eu l'aval de cet organisation mais aussi et surtout le parrainage du gouvernement et la participation pour l'ouverture officielle du Chef de l'Etat son Excellence Azali Assoumani.
- ✓ Organiser et superviser les déplacements et accueil des invités internationaux et nationaux (venant d'Anjouan et de Mohéli). Cette catégorie de participants ont été accueilli à l'aéroport et ont été installé au Retaj, lieu de la tenue des Assises.
- ✓ Préparer les Affiches et Panneaux de publicité de l'évènement. Un Photographe –cameraman a été contacté pour suivre le colloque afin d'immortaliser les moments forts du Colloque.
- ✓ Prendre contact et négocier avec les prestataires de services pour l'hébergement des participants internationaux, le transfert aéroport-

hôtel-aéroport, organisation des pauses-café et Déjeuner, le Cocktail, le Diner et la visite découverte vers la ville de Mbéni.

Pendant le Colloque, le Comité d'organisation a permis de gérer :

- ✓ la Confection et distribution des badges, outils du Colloque (Sac avec son contenu),
- ✓ les listes de présences des participants,
- ✓ de recruter le groupe qui a animé l'ouverture du Colloque et les pauses,
- ✓ la visite « découverte » à Mbéni

V. Déroulement du Colloque

V.1 Chronogrammes des activités

Maîtres de cérémonie :

- Yakina Mohamed Djelane, chercheure, anthropologie (CNDRS)
- Assad Mohamed, chercheur, philosophie/ergologie (CNDRS)

Maîtres de cérémonie :

- Yakina Mohamed Djelane, chercheure, anthropologie (CNDRS)
- Assad Mohamed, chercheur, philosophie/ergologie (CNDRS)

Mardi 27 février

Ouverture

<i>Heures</i>	<i>Activité</i>	<i>Intervenant</i>
09H à 09H 10	Allocution du Directeur Général du CNDRS	Abdallah Nouroudine
09H10 à 09H30	Discours de la Délégation de l'UE aux Comores	Thierry Rivol
09H 30 à 10H	Discours de SEM le Chef de l'Etat de l'Union des Comores	Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores
10H à 10H 30	Conférence d'ouverture : « Le développement du patrimoine passe par l'éducation »	Rémy Jean, Professeur, sociologie/ergologie, (Aix-Marseille Université) :
10H30 à 10H40	Animation (danses traditionnelles des Comores)	ADCM : Association pour le Développement Culturel de Mawéni
10H 40 à 11H	Pause-café	

Session 1 : Patrimoine culturel, éducation et développement

Président : Abdallah Nouroudine, Directeur Général (CNDRS), Professeur, Philosophie/ergologie et Samina Chakira, Maître de conférences (Université des Comores)

Modératrice : Salda Mohamed, chercheure, sociologie (CNDRS)

Heure	Intervenant	Titre de la Communication
11H à 11H20	Masséande Allaoui, Maître de conférences, littérature comparée et oralité (Université des Comores) :	« Concepts endogènes et approche spécifique du patrimoine littéraire comorien : analyser la littérature comorienne et l'enseigner de manière innovante »
11H20 à 11H40	Assad Mohamed, chercheur associé, philosophie / ergologie (CNDRS)	« Le patrimoine comme moteur du développement : la négation de la négation pour « sortir de la grande nuit » d'après les Damnés de la terre de F. Fanon »
11H 40 à 12H	Rafolo Andrianaivoarivony, Professeur titulaire, archéologie / anthropologie (Université d'Antananarivo – Madagascar)	« Patrimoine, éducation et développement : s'instruire et agir sur la base des textes des conventions internationales sur le patrimoine et le tourisme »
12H à 12H 20	Aboubakari Boina, Maître de conférences, philosophie / anthropologie (Université des Comores)	« La transmission du patrimoine immatériel comme levier d'un développement social durable »
12H 20 à 13H	discussion	
13H à 14H 30	pause-déjeuner	
14H30 à 14H50	Missoubahouddine Ben Ahmed, Directeur de l'Antenne CNDRS de Ndzouani, chercheur, histoire (CNDRS)	« Le patrimoine culturel, facteur de développement et créateur d'emploi »
14H50 à 15H10	Moinaécha Cheikh Yahaya, Enseignante chercheure, linguistique française et comorienne (Université des Comores)	« Les jeux et jouets des Comores »
15H10 à 15H30	Laïla Saïd Hassane, Directrice Exécutive (Meck-Moroni)	« Culture des tontines (mtsango), mobilisation de l'épargne et financement du développement »
15H30 à 15H50	Tabibou Ali Tabibou, Technicien de recherche, archéologie (CNDRS)	« La poterie locale des Comores : cas d'étude au profit de l'Education au Patrimoine et du développement »
15H50 à 16H10	Michel Charpentier, Président de l'Association des Naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte	« Des expériences de valorisation du patrimoine à Mayotte »
16H 10 à 17H	Discussion	

Mercredi 28 février**Session 1 : Patrimoine culturel, éducation et développement (suite et fin)**

Présidente : Masséande Allaoui, Maître de conférences, Littérature comparée et oralité (Université des Comores)

Modérateur : Assad Mohamed, Chercheur associé, philosophie/ergologie (CNDRS)

Heure	Intervenant	Titre de la Communication
08H30 à 08H50	Daisy Cunha, Professeure, Education/Philosophie/ergologie (Université Fédérale de Minas Gerais – Brésil)	« L'éducation apprend de l'homme, le travail de la vie »
08H50 à 09H10	Samia Abdoulmadjid, Consultante en développement institutionnel et en genre :	« Le rôle et la place de la femme dans la société traditionnelle comorienne et son rôle dans les défis du développement socio-économique et politique d'aujourd'hui »
09H10 à 09H30	Charaf Mohamed Ibrahim, Chercheur associé, sociologie (CNDRS)	« Le rôle socio-éducatif du <i>payalashio</i> (école coranique) dans la préservation du patrimoine culturel religieux comorien en vue de sauvegarder la cohésion sociale »
09H30 à 10H	discussion	
10H à 10H20	Pause-café	
10H20 à 10H40	Damir Ben Ali, Anthropologue, Président du Collège des Sages	« Le Anda : une opportunité pour l'éducation et le développement ? »
10H40 à 11H	Amroine Darkaoui, ancien Doyen de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale	« Le balolo : du chant traditionnel à l'éducation et au développement »
11H à 11H 20	Daniel Ahmed, Docteur de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales de Paris (INALCO) et Professeur des écoles à Mayotte :	« Symboles de l'État aux Comores »
11H 20 à 11H 40	Houfrane Ahamed, doctorante en Science du Langage (Université de Rouen) en codirection avec l'INALCO :	« L'introduction du shikomori dans le système éducatif comme source potentielle de développement du pays »

Rapport Colloque « Patrimoine, Education et Développement »

11H 40 à 12H	Denis Ballini, Consultant international en éducation	« Le rôle des manuels scolaires dans l'éducation au patrimoine et comme outil pour le développement »
12H à 12H 30	discussion	
12H30 à 13H30	Pause-déjeuner	
13H30 à 13H50	Yakina Mohamed Djelane, Chercheure, anthropologie (CNDRS), doctorante en anthropologie (Université de La Réunion)	« Les archives audio-visuelles comme outil de transmission du savoir en sciences humaines et sociales. Le cas des archives sonores CNDRS »
13H50 à 14H10	Chamanga Mohamed, Chercheur, linguistique et éditeur (Komedit)	« Collections privées, ou bibliothèques familiales de manuscrits comoriens »
14H10 à 14H30	discussion	
14H30 à 15H	conclusion de la session 1	

Session 2 : Patrimoine naturel, éducation et développement

Président : Aboubakari Boina, maître de conférences, philosophie/anthropologie (Université des Comores)

Modérateur : Yahaya Ibrahim, chercheur, biodiversité (CNDRS)

Heure	Intervenant	Titre de la Communication
15H à 15H 20	Amélaïd Houmadi, Responsable du programme de recherche et suivi de la biodiversité des Comores (ONG DAHARI), doctorant Gestion Ressources Naturelles et Développement (Université d'Antananarivo)	« Contribution à l'étude du potentiel écologique pour la promotion de l'écotourisme »
15H20 à 15H40	Batouli Saïd Abdallah, Directrice Adjointe du CNDRS, chercheure, chimie (CNDRS)	« Savoirs traditionnels médicaux et enjeux de développement »
15H40 à 16H	Saïd Hassani Mohamed, Maître de conférences, chimie (Université des Comores)	« La plante endémique <i>Euclea mayottensis</i> H. Perr. (Ebenaceae), de nom vernaculaire Mlala, un patrimoine pour l'éducation et le développement »
16H à 16H20	Hassani-El-Barwane Mouhssini, Maître de Conférences, histoire (Université des Comores)	« Le foncier comorien est une partie intégrante à l'éducation et au développement de l'héritage endogène et exogène de l'archipel des Comores »
16H20 à 17H	discussion	

Jeudi 1^{er} mars

Session 2 : Patrimoine naturel, éducation et développement (suite-fin)

Président : Aboubakari Boina, maître de conférences, philosophie/anthropologie (Université des Comores)

Modératrice : Batouli Saïd Abdallah, Directrice Adjointe du CNDRS, chercheuse, chimie

Heure	Intervenant	Titre de la Communication
08H 30 à 08H 50	Abdou Satar Mihidjay, Maître de Conférences, physiologie végétale (Université des Comores)	« Qualité nutritionnelle de 5 variétés locales de riz (<i>Oryzasativa</i> L.) cultivées à Mohéli, îles Comores et amélioration de leur production »
08H 50 à 09H 10	Farida Ahmed Karim, Directrice des Energies Renouvelables, Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau	« Les sources d'énergie renouvelables comme patrimoines et ressources pour le développement »
09H 10 à 09H 30	Yahaya Ibrahim, Chercheur au CNDRS	« Quelques sites prioritaires d'intérêts patrimoniaux aux Comores »
09H 30 à 09H 50	Fatouma Abdallah, Coordinatrice du Projet ANCAR II (Direction Générale de l'Environnement et des Forêts) et Fouad Abdou Rabi, Coordinateur du Projet Réseau national des Aires Protégées (Direction Générale de l'Environnement et des Forêts)	« Les Aires Protégées aux Comores, un outil essentiel pour la conservation du patrimoine naturel, la recherche et le développement »
09H 50 à 10H 10	Fahad Nour, Doctorant en sciences de l'éducation (Université de Picardie Jules Verne d'Amiens)	« En quoi le numérique peut-il être un nouvel outil pédagogique pertinent pour éduquer au développement durable et à la protection du patrimoine naturel chez les enfants comoriens de CM2? »
10H 10 à 10H 30	pause-café	
10H 30 à 11H	discussion	
11H à 11H 20	conclusion de la session 2	

Clôture

- 11H 20 à 11H 50 : conférence de clôture : Abdallah Nouroudine, Directeur Général (CNDRS); Professeur, philosophie/ergologie (Université des Comores): « Le patrimoine : un bien commun, ressource pour l'éducation et levier pour un développement endogène »

Rapport Colloque « Patrimoine, Education et Développement »

- 11H 50 à 12H 15 : Projection d'un documentaire sur le patrimoine des Comores
- 12H 15 à 13H 30 : Déjeuner

Visite découverte du patrimoine des Comores

- 14H à 18H : visite de la ville de Mbéni dans le Nord de Ngazidja (places limitées)

V.2 Déroulement des journées**Mardi 27 février**

Après l'accueil des participants avec distribution des badges et des sacs du colloque, les maîtres de cérémonies ont accueilli le public : présentation de la manifestation et remerciements aux partenaires techniques et financiers, notamment l'Etat comorien et l'Union européenne au travers du projet PREEPEC.

Session d'Ouverture

Après les discours introductifs du Directeur Général du CNDRS suivis par celui du représentant du chef de la Délégation de l'Union Européenne aux Comores, vint le tour de SEM Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores qui a ouvert officiellement le Colloque.

Avant de se séparer des officiels, le Colloque débuta par la conférence d'ouverture du professeur Rémy Jean de l'université d'Aix-Marseille, sur « Le développement du patrimoine passe par l'éducation ».

La fin de cette session est marquée par la présentation d'une danse traditionnelle du groupe

Session 1 : Patrimoine culturel, éducation et développement

Président : Abdallah Nouroudine, Directeur Général (CNDRS), Professeur, Philosophie/ergologie et Samina Chakira, Maître de conférences (Université des Comores)

Modératrice : Salda Mohamed, chercheuse, sociologie (CNDRS)

Pour la première journée du colloque nous avons écouté attentivement et discuté par rapport aux communications de :

- MASSEANDE ALLAOUI
- ASSAD MOHAMED
- RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY
- ABOUBAKARI BOINA
- MISSOUBAHOUDINE BEN AHMED
- MOINAECHA YAHAYA CHEIKH
- LAILA SAID HASSANE
- TABIBOU ALI TABIBOU

- MICHEL CHARPENTIER

Ce qui est intéressant à souligner c'est que toutes ces interventions vont vers un même objectif. Celui de la reconnaissance de l'identité, de l'appropriation de notre patrimoine, de sa protection, sa conservation mais aussi sa transmission au profit du développement.

D'une manière générale comme l'a souligné le Professeur Rafolo ANDRIANAIVOARIVONY le patrimoine culturel et naturel forme un tout. Il suffit d'intérioriser le naturel pour qu'il devienne culturel. Michel Charpentier a essayé de montrer l'évolution de la notion du patrimoine de 1840 à nos jours. Actuellement en termes de biens il s'agit non seulement de considérer les biens construits mais aussi les biens mobiliers.

La valorisation du patrimoine doit être un outil et moyen pour sortir du sous-développement ; Très philosophique, la communication d'Assad MOHAMED nous a montré que nous sommes assez riches avec notre double héritage, considérant notre patrimoine endogène et notre patrimoine exogène. Nous devons associer l'éducation par élévation apprise par la colonisation et l'éducation par accomplissement reçu à travers la tradition.

Mais bien entendu pour pouvoir valoriser ce patrimoine nous devons commencer par l'adhésion aux conventions internationales, les apprendre, les comprendre ensuite les transmettre après avoir accumulé les expériences Nous familiariser aux textes comme :

- Convention de 1972 (patrimoine mondial naturel et culturel)
- Celle de 2001 (Patrimoine subaquatique)
- De 2003 (Patrimoine immatériel)
- Convention de 2005 (Diversité culturelle)
- Les chartes culturelles d'Afrique et sur le tourisme

Et par rapport au patrimoine immatériel, un des composantes du patrimoine culturel, il a été constaté que sa transmission se fait de moins en moins. Les places publiques, écoles coraniques, mosquées ou autres lieux éducatifs perdent leur utilité sur l'apprentissage du patrimoine. Nous devons travailler sur la mise en valeur des contes, traditions, faire découvrir notre paysage culturel.

Le défi de notre temps comme l'a souligné Aboubacar Boina et d'apprendre à connaître notre patrimoine, de réapprendre à être soi-même. L'enseignement de la littérature comorienne va aussi dans ce sens, car un concept est produit par une culture donc une réalité sociale. Ces concepts comme l'a souligné Mme Masséande peuvent alimenter la réflexion critique et approfondir la connaissance universitaire.

A part cette approche identitaire nous avons aussi vu que la valorisation du patrimoine culturel peut être une source de revenus, un levier au développement économique. Nous avons vu l'exemple des savoirs

traditionnels comme le tissage des nattes, la médecine verte, la poterie locale avec notre marque identitaire unique dans la fabrication.

La relation entre culture et développement économique se trouve aussi à travers l'exemple des tontines « mtsango ». Lors du grand mariage « le anda » partie intégrante de notre culture, patrimoine intangible, les tontines sont les premières sources de financement. La directrice de Meck Moroni montre que l'ancrage du système des tontines dans les mentalités ouvre un horizon de possibilité.

La dernière présentation et non des moindres est faite sur les jeux et jouets. En effet, on retrouve dans les jeux les spécificités culturelles de chacune des communautés, notamment leur mode d'organisation sociale. A travers les âges, que ce soit pour l'enfant ou pour l'adulte les jeux sont transmis de génération à génération et procure un sentiment d'identité. Cependant, une question avait particulièrement interpellé l'assistance, celle des jeux pour les femmes pas pour les petites filles, mais les femmes. Le MRAHA c'est pour les hommes. Donc Mme Moinaécha pensez à nous, on a aussi besoin de moyen de divertissement car nous avons aussi vu avec le Professeur Rafolo qu'un patrimoine peut se construire.

A la fin de cette partie, des propositions ont été faite en contribution par le public à savoir:

- ✓ Faire connaître le patrimoine par l'éducation à tous les niveaux. Le cas de Mayotte est un bel exemple, car un groupe d'enseignant à intégrer l'apprentissage du patrimoine dans des écoles élémentaires, collèges et lycées à travers la découverte
- ✓ Mettre aussi les mots et les notions du patrimoine culturel au service de l'enseignement
- ✓ Intégrer l'apprentissage des jeux, des savoirs traditionnels dans les écoles
- ✓ Sensibiliser les communautés sur le patrimoine
- ✓ Faire en sorte que des professionnelles puissent organiser des sorties pédagogiques à thème
- ✓ La politique de Meck Moroni doit penser à dépasser l'individuel et donner l'opportunité aux organismes porteurs de projet de pouvoir bénéficier d'un financement une fois que le projet est bancable.
- ✓ Orienter la culture des tontines dans des objectifs de développement économique
- ✓ Créer des micro- musées thème

Et pour finir, les propos du directeur du CNDRS montrent que nous définissons toujours notre identité par rapport à notre patrimoine. Et si nous considérons notre identité comme figé, notre patrimoine doit être figé. Le monde étant en perpétuel changement, l'identité lui-même n'est pas figée. Les changements ne doivent en aucun cas être un frein au développement par le patrimoine, même s'il y a une rupture évidemment des canons de transmission. Avec les divers moyens de communication actuels, Le

développement doit être un enrichissement du patrimoine et doit favoriser sa transmission à travers l'éducation au patrimoine.

Mercredi 28 février

Session 1 : Patrimoine culturel, éducation et développement (suite - fin)

L'éducation comme processus d'apprentissage de la vie avec pour contrainte la nécessité de trouver un équilibre entre la conservation et le renouvellement du monde. Au final, est-ce que l'éducation n'est pas un travail et re-travail du patrimoine ? En tant que pratique sociale donc activité humaine, l'acte d'éduquer possède en son sein un nécessaire exercice de débat de normes et de ré-singularisation permanente dans sa dimension de processus de socialisation dans plusieurs espaces et temps de vie.

A partir de là, **Daisy Cuyna** soulève un questionnement concernant le contenu épistémique de la transmission. Eduquer devient donc un travail de transmission qui ne peut pas laisser de côté le patrimoine issu du passé et l'expérience vécue par les élèves, d'une part. Mais d'autre part, l'acte d'éduquer fait aussi appelle à un patrimoine épistémique acquis par les enseignants lors de formation initiale, ainsi que des savoirs d'expérience en rapport avec leur activité et d'autres activités sociales.

Cette conception générale de l'éducation peut aussi se retrouver aux Comores avec l'objectif signalé par la présentation de M. **Damir Ben Ali**, c'est-à-dire celui de faire passer le Comorien d'un état de nature à un état social, au travers d'un système de rite de passage composé de trois stades : une socialisation réalisée au sein de la famille et à la charge de cette dernière ; une socialisation qui associe famille et institutions sociales ; et enfin le véritable passage à l'âge adulte au travers du grand mariage, autrement dit le moment de la remise des outils symboliques preuves de l'accomplissement sociale de la personne.

Dans ce processus patrimoniale de socialisation, **Amroine Darkaoui**, a exploré un instrument traditionnel de ce rituel à Anjouan en analysant le balolo qui est un chant ; d'abord berceuse chantée par les servantes des familles royales qui est devenu un style et une danse très évocatrice. A l'image des Fables de la Fontaine, le balolo est un conte, ici conte de fée sur les réalités sociales avec un but éducatif sur les rôles de chacun et sur les choix économiques possibles pour les femmes : pas étonnant qu'il soit chanté et dansé lors des cérémonies de mariage.

L'intrication entre patrimoine, éducation et développement a aussi été mis en lumière au travers de deux portraits de femmes présentés par Mme **Samia Abdoulmadjid**. Il s'agit des histoires de vie d'une enseignante de *palashyo* et d'une couturière traditionnelle qui ont entrepris un processus de protection du patrimoine par la transmission. Pour ces deux femmes, se mettre au service du patrimoine est une vocation car bien qu'actrice du développement leurs activités ne leur permettent pas d'avoir une autonomie financière

suffisante. Pourtant, dans les deux cas leur rôle dépasse de loin la simple transmission de leurs connaissances pratiques puisque simultanément à ce partage, elles inculquent un savoir-être au travers de la transmission des normes de vie dans cette société.

La perpétuation de nos pratiques est aussi un moyen de protection contre certaines dérives de la modernité. En effet, notre conception traditionnelle de la transmission-éducation du fait religieux s'avère être une solution potentielle contre un mal contemporain et qui frappe toutes les sociétés, autrement dit, la radicalisation religieuse violente. Grâce à un travail-re-travail du patrimoine conceptuel, tout particulièrement les notions de radicalisation et d'extrémisme, M. **Charaf Mohamed Ibrahim** nous a démontré que certaines fois la préservation et la valorisation de notre patrimoine est un outil de progrès lorsqu'on accepte que nos pratiques loin d'être un simple folklore, sont les instruments qui fabriquent notre unité nationale et sociale.

Cette unité nationale n'est pas seulement une notion, c'est aussi et surtout des symboles : un drapeau, un hymne, une devise et ainsi de suite. L'éducation au patrimoine n'est pas uniquement la transmission d'un savoir mais pour M. **Daniel Ahmed** l'apprentissage de la citoyenneté. Il ne suffit pas d'être comorien, comme stipulé par la Constitution encore faut-il se conduire et se reconnaître comorien et cette étape passe au travers de la Constitution et la reconnaissance de nos symboles qui sont le fruit d'un travail sur notre identité nationale.

Tout ce qui précède est certes d'une importance primordiale, mais est-il possible de transmettre, protéger et valoriser le patrimoine sans se préoccuper de la langue. Ainsi, comme l'a démontré Mme **Houfrane Ahamed**, la maîtrise de sa propre langue est un atout à la fois pour le plurilinguisme est un vecteur éducatif incomparable. Le premier pas pour la valorisation de notre langue est d'accepter que toutes les langues possèdent les mêmes atouts qui peuvent se transformer en compétence pour l'acquisition d'autres langues.

Enfin, que ce soit l'éducation, la transmission, la protection ou la valorisation du patrimoine, aucun de ces actes n'est possible sans une conservation de ce patrimoine avec la possibilité d'un accès à ces archives qu'elles soient nationales comme la démontré Mme **Yakina Mohamed Djelane**, ou bien archives privées comme l'a souligné M. **Ahmed Chamanga**.

Mercredi 28 février & Jeudi 1^{er} mars

Session 2 : Patrimoine naturel, éducation et développement

Président : Aboubakari Boina, maître de conférences, philosophie/anthropologie (Université des Comores)

Modérateur : Yahaya Ibrahim, chercheur, biodiversité (CNDRS)

Modératrice : Batouli Saïd Abdallah, Directrice Générale Adjointe du CNDRS, chercheuse, chimie

Tout au long de cette deuxièmement session on nous a parlé du patrimoine naturel exceptionnel et inestimable que possède notre pays, son importance dans la vie de la population et dans le monde de part de son endémicité. La nécessité de la protégée pour les générations futures malgré les défis à relever

Principalement celui du foncier qui avec les trois lois (coutumier, islamique et de la république) appliqués dans notre pays devient ingérable. Mr **El-Barwane Mouhssini** soulève la question de la promotion du patrimoine en interaction avec la restructuration foncière qui reste un défi du fait d'un héritage endogène et exogène et sur sa crise actuelle.

L'écotourisme qui serait un atout pour le développement du pays reste en veille malgré un potentiel écologique et des atouts historiques, culturels et artisanaux ainsi qu'une biodiversité exceptionnelle. Comme l'a bien montré Mr **Amélaïd Houmadi** l'absence de stratégie de valorisation, de communication et de développement durable adaptées et participatives avec les communautés cibles reste un frein pour le développement du secteur écotouristique.

Mr **Yahaya Ibrahim** nous a partagé quelques sites prioritaires d'intérêts patrimoniaux très peu connus dont la diversité biologique unique au monde est menacée de disparition par la forte pression anthropique. Il a aussi préconisé leur intégration dans un programme d'éducation au patrimoine dans une approche éducative, de conservation et de valorisation.

E plus des conventions internationales, la législation comorienne prévoit la protection d'une partie de ces sites sous forme de parc nationale ou réserve naturelle. Mme **Fatouma Abdallah** a montré l'intérêt de ces Aires Protégées en tant qu'outil essentiel pour la conservation du patrimoine naturel, la recherche et le développement.

Ce patrimoine naturel exceptionnel nous rend bien de service dans notre vie de tous les jours.

Du point de vue alimentaire, valorisé notre patrimoine agricole nous permettra une autosuffisance alimentaire et moins de dépendance l'importation. Avec les qualités nutritionnelles des cinq variétés de riz locales présentées par Mr **Satar Mihidjay**. La réintroduction de ces variétés et l'amélioration de leur production contribuerait à l'atténuation de la pauvreté dans les milieux ruraux

Nous avons vu aussi l'intérêt des savoirs médicaux traditionnels par sa valorisation en lui donnant une validité scientifique.

En effet, Mme **Batouli Saïd Abdallah** nous a présenté l'intérêt de promouvoir le patrimoine naturel par l'utilisation optimale des ressources naturelles en valorisant les plantes médicinales et la médecine traditionnelle

mais aussi les défis à relever pour concilier l'accès aux ressources génétiques mondiales et la protection des savoirs traditionnels locaux dans une logique de conservation de la biodiversité tout en respectant le principe de la rémunération des innovations.

Et Mr **Said Hassani Mohamed** a souligné l'importance de ces plantes principalement endémiques, un patrimoine pour l'éducation et le développement avec l'*Euclea Mayottensis*. L'usage traditionnel des racines de cette plante constitue un héritage de beauté des femmes de l'archipel et une richesse bioactive pour les soins des gencives et des dents. L'exploration de ces plantes endémiques présente un intérêt tant dans le domaine de l'éducation que du développement. Ainsi divulguer et faire connaître les pratiques et savoir-faire pour l'éducation des générations futures et le développement reste un atout pour les protéger et des cas d'école pour la mise en œuvre des conventions internationales sur la diversité biologique.

De même notre patrimoine géophysique nous offre des possibilités pour des énergies renouvelables et auto suffisantes. Comme nous la présentée Mme **Farida Ahmed Kassim** les énergies renouvelables sont issues directement de notre patrimoine naturel (soleil, volcan, mer,..). L'éducation et la sensibilisation de la population contribuent à la prise de conscience des bienfaits des énergies renouvelables et leur développement à une économie durable avec sauvegarde de notre environnement et la lutte contre les changements climatiques.

Au finale, protéger notre patrimoine nécessite de mieux le connaître. Et pour une meilleure appropriation cette éducation doit se faire dès le plus jeune âge. Mr **Fahad Nour** a relevé le lien incontestable entre les apprentissages et le numérique, la performance et les motivations de l'enfant. De ce fait, l'intégration de l'utilisation des TICE dans l'éducation permettra de transmettre de façon ludique l'éducation au patrimoine pour une protection et une gestion durable de l'environnement.

Mercredi 28 février

Le dîner du Colloque a eu lieu au restaurant du RETAJ en présence des participants qui avait la charge de présenter une communication. Ce fut l'occasion de réunir les membres des Comités d'organisation et scientifiques avec les communicants du colloque.

Un bref moment de convivialité qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance et d'échanger ensemble, pour permettre de valoriser la tenue de l'évènement.

Jeudi 1^{er} mars

Clôture

Trois moments vont constituer la clôture du colloque :

1. **Conférence de clôture** par Abdallah Nouroudine, Directeur Général (CNDRS) ; Professeur, philosophie/ergologie (Université des Comores) :

« Le patrimoine : un bien commun, ressource pour l'éducation et levier pour un développement endogène »

Dans son exposé, le Directeur du CNDRS après avoir défini la notion de patrimoine, a soutenu que le patrimoine est un bien vu qu'il a « une utilité sociale matériel ou symbolique » et que « sa sauvegarde et sa transmission sont un enjeu ». Il développera ensuite que le patrimoine est un bien familial, un bien communautaire, un bien commun et un bien public.

Dans un second axe, Abdallah Nouroudine soutient que le « patrimoine est une ressource pour l'éducation » dans le sens que « l'éducation participe à créer un environnement social et technique favorable à un usage adéquat du patrimoine. Dans le même temps l'éducation peut puiser des contenus de savoirs, de valeurs et de d'activités à transmettre dans les différentes situations éducatives ». Il définira par la suite les enjeux de l'éducation au patrimoine.

Pour finir son exposé, le Directeur du CNDRS défendra la thèse que « le patrimoine est une ressource et un levier pour un style de développement endogène » dans le sens que « le patrimoine est le produit du travail humain » bien que « mettre en synergie le patrimoine et le développement n'est pas un exercice neutre ».

2. Projection d'un extrait du documentaire sur le patrimoine des Comores

En attendant la sortie officielle du documentaire sur le patrimoine en cours de réalisation par la boite de communication « NEXTEZ » et commandé à l'issue du séminaire sur le patrimoine et l'éducation, le public a eu l'occasion d'apprécier un extrait de ce film.

3. Visite découverte du patrimoine des Comores

Après le Déjeuner, des invités internationaux et organisateurs ont eu l'occasion de visiter la ville de Mbéni dans le Nord-Est de Ngazidja à près de 40 Km de la Capitale.

Trois bus ont été affrété pour acheminer 40 personnes dans la ville de Mbéni pour visiter la ville dont la **ferme pédagogique**, la **vieille ville**, le **cimetière**, **l'ancienne mosquée**, la **citadelle**.

Avant de rentrer sur Moroni, les visiteurs ont pris une pause-café.



Quelques images de la ferme avec des visiteurs au ferme

VI. Conclusion

Au bout de trois jours d'intenses activités, le colloque a été jugé par les participants comme étant un grand succès.

En effet, l'organisation du colloque a réussi à tenir à temps le planning des activités prévues et les communications ont été à la hauteur des enjeux.

Tous les participants ont pu prendre la parole et poser les questions qu'ils ont voulu et surtout ils ont été satisfait des réponses qu'on leurs a fourni.

Toutes les communications vont être publiées dans un document « Spécial Colloque » et certaines d'entre eux, apparaîtront dans le YAMKOBE.

Pour des raisons individuelles, une modification du programme a intervenu entre la communication de M. Damir Ben Ali Anthropologue, Président du Collège des Sages : « Le Anda : une opportunité pour l'éducation et le développement ? » prévu pour la séance du 27 Février a lieu le 28 février.

Rapport Colloque « Patrimoine, Education et Développement »

Celle de Mme Moinaécha Cheikh Yahaya, Enseignante chercheuse, linguistique française et comorienne (Université des Comores) : « Les jeux et jouets des Comores » prévue pour la séance du 28 février a eu lieu le 27 février.

Les conclusions des sessions des modérateurs prévues à la fin de chaque session ont été regroupées et faites à la fin avant le discours de clôture.

Abdallah Nouroudine

Directeur du CNDRS
Le 22 mars 2018